

Le 5 Mai 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 5 Mai 2014 à 19h30 à la salle du conseil municipal de Mayo, Québec.

SONT PRESENTS : Son Honneur Le Maire Normand Vachon, les conseillères Renée Giroux et Joanne St-Amour Sanscartier ainsi que les conseillers Ian de Cotret-Brazeau, Pierre Robineau et Robert Bertrand.

Absents : John Kane

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon. La Secrétaire Trésorière était présente. L'assemblée fut délibérée comme suit :

Ordre du jour :

- 1- Questions du public
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès verbal du 8 Avril 2014
- 4- Rapport de l'inspecteur et du Directeur du service de sécurité incendie
- 5- Approbation des comptes
- 6- Adoption du règlement 2014-03
- 7- Amendement à la résolution 2013-05-70
- 8- Nomination de M. Michael Carson au poste d'inspecteur de la voirie
- 9- Nomination de M. Michael Carson au poste de responsable des cours d'eau
- 10- Mandat donné à FCS architecture et design pour les travaux de bureau municipal et de la caserne incendie
- 11- Cueillette des gros déchets et matériels électroniques
- 12- Achat d'épinglettes
- 13- Autorisation de mise à jour d'un ordinateur pour l'adjointe administrative
- 14- Lancement des soumissions pour la tonte de l'herbe été 2014
- 15- Facturation de sacs de sable pour prévenir les inondations à Mr Bruno Merulla, résident
- 16- Nomination d'un représentant au C.A. des Amis de la forêt Blanche
- 17- Autorisation à Epursol d'offrir une semaine spéciale pour les vidanges de fosses septiques
- 18- Démission de la directrice générale
- 19- Questions du public
- 20- Levée de l'assemblée

2014-05-071 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Joanne St-Amour Sanscartier

Appuyé par Renée Giroux

QUE l'ordre du jour tel que ci-dessus soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

2014-05-072 Adoption du procès-verbal du 8 Avril 2014

Proposé par Ian de Cotret Brazeau

Appuyé par Robert Bertrand

QUE le procès-verbal de la séance du 8 Avril 2014 soit et est adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

2014-05-073 Rapport de l'inspecteur et du directeur du service de sécurité incendie

Rapport de l'inspecteur municipal

Numéro	Adresse	Nature	Zonage
2014-0401	Chemin Giroux	Rénovation	REC-c

Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Avril 2014

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention
aucune		

- Inspection des bornes fontaine et test (8 bornes pour les territoires de Mayo et Mulgrave)

- Préavis de vérification mécanique des véhicules d'urgence (SAAQ)

- Surveillance accrue des eaux de la Rivière-Blanche du 8 au 18 avril 2014

2014-05-074 Approbation des comptes

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
5547	Infotech	Contrat de soutien	6 174,16 \$
5548	Servitech	Mise à jour rôle	3 410,67 \$
5549	IGA	CHÈQUE ANNULÉ	- \$
5550	Infotech	Mise à jour rôle	198,34 \$
5551	MRC Papineau	Téléphonie IP	1 729,50 \$
5552	Librairie Rose-Marie	Fournitures	10,31 \$
5553	Ryan, Robert	Remboursement taxes - crédit	162,95 \$
5554	Maloney, Robert	Incendie	240,00 \$
5555	Fonds de l'information sur le territoire	Actes de vente	8,00 \$
5556	Infotech	logiciel informatique	3 391,76 \$
5557	Emile Charette et fils	Bâtiments	201,67 \$
5558	Librairie Rose-Marie	Fournitures	132,36 \$
5559	Agence de revenu du Canada	Remises gouvernementales	603,26 \$
5560	Ministre du Revenu	Remises gouvernementales	1 601,42 \$
5561	Tim Lalonde	Télécommunication / congrès	259,79 \$
5562	Fédération québécoise des municipalités	Formation élus	45,99 \$
5563	Dépanneur Mauzeroll	Frais postaux	104,12 \$
5564	Transport Michel Deschamps	Infrastructures	2 903,09 \$
5565	Acklands Grainger	Incendie	165,56 \$

5566	Lahaie, Marial	Dossier municipal	133,33 \$
5567	Recyclage SCN	Infrastructures - crue printanière	435,00 \$
5568	Michael Carson	Frais déplacement	265,81 \$
5569	Waste Management	Ordure - Avril 9.97 T	1 209,84 \$
5570	Mireault, François	Panneaux (dépôt)	791,27 \$
5571	William Scully Ltée	Incendie	72,58 \$
5572	Lacoste, Marie-Agnès	Frais déplacement	100,44 \$
5573	indBags	Sécurité civile	363,32 \$
5574	Vachon, Normand	Frais déplacement	296,67 \$
Total :			25 011,21 \$

Paievements Internet

Bell Canada	Téléphone	116,63 \$
Hydro-Québec	Électricité	
Visa	Essence, Commission des transports	212,28 \$
Total :		328,91 \$

Paies

Chèque 652-666	Total :	10 339,12 \$
----------------	----------------	---------------------

Grand total : 35 679,24 \$

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau
 APPUYÉ par Joanne St-Amour Sanscartier

Que les comptes qui suivent soient et sont approuvés et payés;

La secrétaire-trésorière atteste qu'il y a des fonds suffisants sur les comptes pour ces paiements.

Adopté à l'unanimité.

2014-05-075 Adoption du règlement 2014-03

ATTENDU les articles 78.1 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. c. C-47.1) qui imposent l'obligation à toute municipalité locale dont le territoire comprend le site d'une carrière ou d'une sablière de constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENDU la présence d'une carrière et/ou d'une sablière sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU l'absence de constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques au sens de l'article 110.1 de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU qu'il y a lieu de régir l'administration du régime de perception des droits des exploitants de carrières et de sablières, incluant les modalités et la fréquence des déclarations de ces exploitants et les mécanismes visant à permettre de juger de l'exactitude de ces déclarations;

ATTENDU que des modifications législatives ont été adoptées par Assemblée nationale en juin 2009, dans le cadre du projet de loi 45 afin

de corriger certaines imprécisions ou omissions de la Loi et que des ajustements ont été adoptés afin d'éviter que certains des articles de Loi ne puissent être interprétés de façon à élargir les cas pouvant être exemptés de droits

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par la conseillère Joanne St-Amour Sanscartier, lors de la séance du conseil tenue le 8 Avril 2014.

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lue et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST :

Proposé par Pierre Robineau
Appuyé par Ian de Cotret Brazeau

Que le règlement 2014-03 soit et est adopté et entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité

2014-05-076 Amendement à la résolution 2013-05-70

Attendu la nomination de M. Michael Carson au poste d'inspecteur municipal votée par résolution 2013-05-70;

Attendu que la dénomination utilisée demeure vague et imprécise et doit être remplacée par « inspecteur en bâtiment et environnement »;

Proposé par Renée Giroux
Appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

Que la résolution présente amende la résolution 2013-05-70 en ce sens qu'elle modifie la dénomination du poste d'inspecteur municipal pour inspecteur en bâtiment et environnement.

Adopté à l'unanimité.

2014-05-077 Nomination de M. Michael Carson au poste d'inspecteur de la voirie

Attendu le besoin pour la municipalité de nommer un inspecteur de la voirie à temps partiel;

Attendu que M. Michael Carson, inspecteur municipal, possède les compétences en matière de voirie;

Il est proposé par Pierre Robineau
Et appuyé par Renée Giroux

Que le conseil vote nomme par la présente M. Michael Carson au poste d'inspecteur de la voirie;

Que son salaire sera identique au salaire actuel détenu au titre d'inspecteur municipal;

QUE ses heures de présence au travail resteront inchangées.

Approuvé à l'unanimité

2014-05-078 Nomination de M. Michael Carson coordonnateur des cours d'eau

Attendu que la municipalité de Mayo a adhéré à l'Entente inter municipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau;

Attendu qu'aux fins de la réalisation des objets de ladite Entente, la municipalité doit désigner un(e) employé(e) qui agit à titre de coordonnateur des cours d'eau sur son territoire et exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Appuyé par Robert Bertrand

Et résolu

Que la municipalité de Mayo désigne M. Michael Carson, inspecteur municipal, à titre de personne-désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales pour l'application de l'Entente inter municipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau.

Que copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente.

Adopté à l'unanimité

2014-05-079 Mandat donné à FCS Architecture et design pour les travaux du bureau municipal et de la caserne incendie

Attendu la nécessité de mettre aux normes les bâtiments de la municipalité et d'effectuer des travaux majeurs;

Attendu que pour ce faire, il est obligatoire d'avoir recours à un architecte;

Attendu que FCS Architecture et design a participé en 2013 à l'élaboration initiale du nouveau plan de la municipalité, et de ce fait, connaît déjà les bâtiments et les besoins de la municipalité;

Attendu la soumission de la firme pour un total de 4 600 \$ + taxes établissant ses honoraires professionnelles pour les relevés, les plans et devis et 250 \$ par visite pour la surveillance;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Appuyé par Pierre Robineau

Que le conseil donne mandat à FCS Architecture et design pour l'élaboration des relevés et plans et devis des travaux à effectuer sur les locaux de la municipalité, selon tarifs ci-dessus indiqués

Adopté à l'unanimité.

2014-05-080 Achat d'épinglettes

Attendu que la municipalité fête son 150^{ème} anniversaire cette année 2014;

Attendu que le conseil souhaite consolider la fierté collective d'appartenance des résidents de Mayo à leur municipalité;

Il est proposé par Pierre Robineau
Appuyé par Ian de Cotret Brazeau

Que le conseil approuve l'achat de 750 épinglettes au logo de la municipalité de Mayo au prix maximum de 1 \$ l'épinglette.

Adopté à l'unanimité

2014-05-081 Cueillette des gros déchets et matériels électroniques

Attendu qu'il convient d'organiser la cueillette de gros déchets et des matériels informatiques des résidents de la municipalité;

Il est proposé par Renée Giroux
Appuyé par Robert Bertrand

Que le conseil demande un tarif à Services sanitaires Lanthier pour le ramassage des encombrants.

Adopté à l'unanimité

2014-05-082 Autorisation de mise à jour d'un ordinateur pour l'adjointe administrative

Attendu que l'ordinateur de l'adjointe administrative est monté en Windows XP dont le soutien n'est plus assuré par Windows;

Attendu que de ce fait les mises à jour sur les logiciels tels que Sygem ou les logiciels anti-virus ne sont plus garanties du fait des incompatibilités à venir avec Windows XP;

Attendu par ailleurs que l'ordinateur n'a plus assez de capacité de mémoire pour assurer le bon fonctionnement des logiciels actuels;

Attendu la soumission de MJR informatique de 318 \$ + taxes pour la mise à jour et l'ajout de mémoire de l'ordinateur;

Il est proposé par Renée Giroux
Et appuyé Robert Bertrand

Que le conseil approuve la soumission présentée pour les réparations de l'ordinateur de l'adjointe administrative au tarif de 318 \$ à MJP Informatique.

Adopté à l'unanimité

2014-05-083 Lancement des soumissions pour la tonte de l'herbe été 2014

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher quelqu'un pour la tonte du gazon au parc municipal et au centre municipal;

Attendu que cette année, le conseil souhaite ouvrir la possibilité de soumissionner à tous les résidents de Mayo;

Il est proposé par Ian de Cotret Brazeau
Et appuyé par Robert Bertrand

Que le conseil fera paraître une mention dans le mayolois en vue d'informer les résidents de la possibilité de soumissionner pour la tonte de l'herbe;

Que le conseil demande à la directrice générale d'établir un modèle de document de soumission.

Adopté à l'unanimité

2014-05-084 Facturation de sacs de sable pour prévenir les inondations à Mr Bruno Merulla, résident

Attendu qu'à l'occasion des inondations liées au débordement de la Rivière Blanche, la directrice générale alors coordinatrice des mesures d'urgence a, en relation la sécurité Civile, commandé 500 sacs de sable au cout de 363,32 \$ taxes incluses;

Attendu que M. Bruno Merulla, résident du chemin de la rivière blanche, a souhaité obtenir de la municipalité des sacs de sable afin de protéger sa résidence;

Attendu que suite à discussion entre M. Merulla et M. Normand Vachon, maire, il a été décidé de vendre la totalité des sacs de sable à M. Merulla au tarif payé par la municipalité;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Et appuyé par Renée Giroux

Que le conseil autorise par la présente la facturation à M. Bruno Merulla pour les 500 sacs de sable au tarif de 363,32 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

2014-05-085 Nomination d'un représentant au C.A. des « Amis de la Forêt-la-Blanche »

Attendu que la réserve écologique de la Forêt-la-Blanche est située en grande partie sur le territoire de Mayo et que les Amis de la Forêt-la-Blanche y offre des activités éducatives pour les jeunes et la population en général;

Attendu que les Amis de la Forêt-la-Blanche ont dans leurs statuts un siège non-votant au sein de leur Conseil d'administration pour un représentant de la municipalité de Mayo;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Et appuyé par Ian de cotret Brazeau

Que le Conseil municipal délègue Renée Giroux comme son représentant au sein du Conseil d'administration des Amis de la Forêt-la-Blanche.

Adopté à l'unanimité.

2014-05-086 Autorisation à Epursol d'offrir une semaine spéciale pour les vidanges de fosses septiques

Attendu que la compagnie Epursol propose un service de vidanges de fosses septiques;

Attendu qu'Épursol sera dans la région durant la semaine du 18 Août 2014, et propose d'offrir aux résidents de Mayo un rabais de groupe s'ils effectuent leurs vidanges de fosses septiques à cette période;

IL EST PROPOSÉ par Robert Bertrand
APPUYÉ par Pierre Robineau

Que le conseil accepte que la compagnie Épursol offre le service aux citoyens de Mayo dans la semaine du 18 Août 2014, et en fasse l'annonce dans le prochain bulletin Le Mayolois.

Adopté à l'unanimité

2014-05-087 Démission de la directrice générale

Attendu la démission de madame Marie-Agnès Lacoste de son mandat de directrice générale de la municipalité de Mayo, par lettre du 29 Avril 2014;

Attendu cependant que le conseil souhaite avoir un préavis d'un mois afin de recruter un candidat au poste;

Attendu que la directrice générale a accepté d'assurer son mandat jusqu'au 3 juin;

Il est proposé par Renée Giroux
Et appuyé par Pierre Robineau

Que le conseil accepte la démission de madame Marie-Agnès Lacoste au poste de directrice générale et son départ prévu le 3 juin 2014.

Adopté à l'unanimité

2014-05-088 Levée de la séance

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Et appuyé par Ian de Cotret Brazeau

Que la séance soit levée.
Adopté à l'unanimité

Maire
Normand Vachon

Secrétaire Trésorière
Marie-Agnès Lacoste